



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-252

Séance publique du

21 juillet 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-48899-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ANNEE 2014

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET, Madame Karima ZERKANI à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



12.08

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ANNEE 2014- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions de fonctionnement à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci dessous présente les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2012 et 2013, et le montant des subventions proposées en 2014.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de Fonctionnement pour l'année 2014, telles que présentées dans le tableau ci-après,
- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **quatre mille cinq cents euros(4 500,00 €)** a été validée le 17 juin 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 92025 6574 1670 (**Aide sociale au Droit des Femmes**) qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **quatre mille euros(4 000,00 €)** a été validée le 17 juin-2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 9263 6574 1775 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-252 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE
- ANNEE 2014-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2014

LIGNE BUDGETAIRE **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT** **92025 6574 1670**

Secteur Femmes							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	Buts Statutaires
9224	GROSSESSE SECOURS	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €			Planification, éducation familiale. Conseil conjugal & familial. Information & soutien.
66683	LA TÊTE DANS LES NUAGES		3 500,00 €	3 500,00 €			Favoriser développer et promouvoir la création, la réalisation, la production et la diffusion de spectacles vivants destinés à tous les publics.
		1 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €			

LIGNE BUDGETAIRE **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT** **9263 6574 1775**

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	Buts Statutaires
9225	COUPLE & FAMILLES Fonctionnement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €			Favoriser le développement de la personnes dans sa vie relaionnelle au sein du couple, de la famille et de la société. Elle met à disposition des jeunes, des adultes, des parents, des couples et des familles, ses services d'information et de consultation
23746	MFPF Mouvement Français pour le Planning Familial	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €			Combattre les inégalités sociales et les oppressions, agir pour le changement des mentalités et des comportements. Informations, education à la sexualité et à la contraception
29851	ADFI Association de Defense des Familles et de l'Individu	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €			Prévention et défense des familles et de l'individu contre les pratiques destructives exercées par des organisations à caractère sectaire
		4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €			